

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit : Mélange
Nom commercial : Actinovate® AG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Biofongicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novozymes BioAg
3935 Thatcher Ave
Saskatoon, SK, CAN
1-888-744-5662

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-888-744-5662
Disponible 24h/24 et 7j/7 du 1er avril au 15 juin et sinon disponible de 8h à 16h30 HNC du lundi au vendredi.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH - Etats-Unis

Comb. Dust

Texte complet des mentions de danger (phrases H) : se référer à la section 16

2.2. Eléments d'étiquetage

Classification SGH-Etats-Unis

Mention d'avertissement (SGH - E-U) : ATTENTION
Mention de Danger (SGH - E-U) : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

2.3. Autres dangers

Pas d'information supplémentaire disponible

2.4. Composants dont la toxicité aiguë est inconnue (SGH-E-U)

Ce mélange contient 3.71% d'ingrédients dont la toxicité aiguë est inconnue.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Matière active:
Streptomyces lydicus WYEC 108 3.71% p/p

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'annexe D du Règlement 29 CFR 1910.1200.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales de premiers secours : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers secours après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle, préférablement le bouche à bouche. Consultez immédiatement un médecin.

Premiers secours après contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins). En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Premiers secours après contact oculaire : Rincage à l'eau immédiat et prolongé, en décollant les paupières des yeux (15 minutes minimum). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Actinovate® AG

Fiche de données de sécurité

Conforme à la réglementation fédérale finale concernant la communication des dangers révisés en 2012 (HazCom 2012)

Premiers secours après ingestion : Rincer la bouche. Faire boire de l'eau à la victime si elle est consciente et alerte. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rincer faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Ce produit contient des micro-organismes bénéfiques. Novozymes utilise exclusivement des micro-organismes bénéfiques non pathogènes de l'homme qui sont considérés comme non-allergéniques, non irritants, non sensibilisants dans les conditions normales d'utilisation. L'exposition à des niveaux très élevés de spores microbiennes en suspension peut entraîner des troubles respiratoires très rares ou provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibilisées. .

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une irritation modérée.

Symptômes/lésions après ingestion : Irritant pour les muqueuses en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : L'accumulation de poussières en suspension dans l'air peut présenter un risque d'explosion en présence d'une source d'ignition.

Réactivité : La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Tout incendie de produits chimiques est à combattre avec précaution. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Equipements de protection des pompiers : Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, (approuvé NIOSH ou équivalent) ainsi qu'une combinaison de protection complète.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux. Notifier les autorités en cas de contamination des eaux de surfaces.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber ou balayer le produit répandu et le recueillir dans un conteneur approprié. Eviter la formation de poussières. Stocker à l'écart des autres matières. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'information supplémentaire disponible

Actinovate® AG

Fiche de données de sécurité

Conforme à la réglementation fédérale finale concernant la communication des dangers révisés en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Assurer une ventilation appropriée. Eviter de respirer les poussières. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Une fois ouvert, utilisez la totalité du produit. Nettoyer l'emballage avec précaution et le jeter conformément à la réglementation en vigueur.
- Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas congeler. Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver à l'écart du rayonnement direct du soleil, des sources de chaleur, des températures extrêmement élevées ou basses.
- Matières incompatibles : Acides. Bases. Agents oxydants. Agents réducteurs. Désinfectants, fongicides, et / ou des biocides peuvent inactiver.
- Température de stockage : 73°F (23°C)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information supplémentaire disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'information supplémentaire disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation appropriée. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- Equipements de Protection individuels : Eviter tout contact inutile. Lunettes de protection. Gants. Vêtements de protection. Formation de poussière : Masque anti-poussière.



- Protection des mains : Porter des gants de protection.
- Protection oculaire : Porter des lunettes de protection
- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.
- Protection des voies respiratoires : Lorsque l'exposition par inhalation peut se produire au cours de l'utilisation, des masques anti-aérosols approuvés sont recommandés.
- Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Solide
- Apparence : Poudre blanche.
- Couleur : Blanc clair
- Odeur : Caractéristique
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune données disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'Ebullition : Non applicable
- Point d'Eclair : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Actinovate® AG

Fiche de données de sécurité

Conforme à la réglementation fédérale finale concernant la communication des dangers révisés en 2012 (HazCom 2012)

Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de Vapeur	: Non applicable
Densité Relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable
Solubilité	: Eau: Soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'Auto-ignition	: Aucune donnée disponible
Température de Décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable

9.2. Autre information

Pas d'information supplémentaire disponible

SECTION 10: Stabilité and réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité Chimique

Stable.

10.3.

Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Bases. Agents oxydants. Agents réducteurs. Désinfectants, fongicides, et / ou des biocides peuvent inactiver.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Hydrocarbures. Fumée.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.C
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Actinovate® AG

Fiche de données de sécurité

Conforme à la réglementation fédérale finale concernant la communication des dangers révisés en 2012 (HazCom 2012)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets nocifs potentiels / symptômes possibles après contact cutané	: Peut provoquer une irritation de la peau.
Effets nocifs potentiels / symptômes possibles après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation modérée.
Effets nocifs potentiels / symptômes possibles après ingestion	: Irritant pour les muqueuses en cas d'ingestion.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'information supplémentaire disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Actinovate® AG	
Persistance et dégradabilité	Not établi

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Actinovate® AG	
Potentiel de bioaccumulation	Not établi

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Effet sur la couche d'ozone	: Pas d'information supplémentaire disponible.
Effet sur le réchauffement climatique	: Pas d'information supplémentaire disponible.
Autre information	: Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les usages terrestres : Ne pas appliquer directement dans les cours d'eau, ou les zones où les eaux de surface sont présentes ou dans les zones intertidales sous la moyenne de la marée des eaux la plus haute. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage des équipements ou de l'élimination des eaux de nettoyage ou de rinçage des équipements.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Pour éviter le gaspillage, utiliser tout le matériel dans ce conteneur selon les directives de l'étiquette. Si les déchets ne peuvent être évités, éliminer le reste de produit dans une décharge agréée (souvent de tels programmes sont gérés par les gouvernements des États ou locales ou par l'industrie).
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Département des transports (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

Information supplémentaire

Autre information	: Aucune information supplémentaire disponible.
-------------------	---

ADR

Aucune information supplémentaire disponible

Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

Actinovate® AG

Fiche de données de sécurité

Conforme à la réglementation fédérale finale concernant la communication des dangers révisés en 2012 (HazCom 2012)

Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementation Fédérale des Etats-Unis

Tous les composants de ce produit sont listés, ou exempté de l'inventaire « Toxic Substance Control Act (TSCA) » de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (Environmental Protection Agency – EPA).

Ce produit ou mélange ne contient pas de substance chimique toxique ou dépassant les limites spécifiées au 40 CFR §372.38(a) et faisant l'objet d'une obligation de notification selon la section 313 du Titre III du « Superfund Amendments » et du « Reauthorization Act » de 1986 et le 40 CFR Part 372.

15.2. Réglementations Internationales

Pas d'information supplémentaire disponible

15.3. Réglementations des Etats américains

Californie Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance connue pour être cancérigène ou toxique pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes : CAS - Chemical Abstracts Service. SGH - Système Global Harmonisé. HCS - Hazard Communication Standard (Standard sur la communication des dangers). OSHA - Occupational Safety and Health Administration (Organisme en charge de la santé et la sécurité au travail). PEL- Permissible Exposure Level (Limite d'exposition). STEL- Short-Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme). TWA- Time Weighted Average.(Limite d'exposition sur une durée donnée)

Date de la préparation de la FDS : 2020/06/18

Autre information : Aucune.

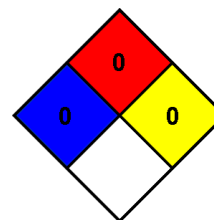
Texte intégral des phrases H:

Comb. Dust	Combustible Dust
H232	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

Danger pour la santé NFPA : 0 – L'exposition peut entraîner une irritation cependant les effets restent mineurs même lorsqu'aucun traitement n'est administré.

Danger d'explosion NFPA : 0 – Inflammable uniquement s'il est préalablement chauffé.

Réactivité NFPA : 0 – Stable dans les conditions normales et aussi en cas d'incendie, et non réactif avec l'eau.



SDS US (GHS HazCom 2012)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Clause de non responsabilité - Novozymes: Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont présentés de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cependant, aucune autre garantie, expresse ou implicite, est donné. Lois, règlements et / ou les droits de tiers peuvent empêcher les clients d'importer, en utilisant, le traitement et / ou de revendre les produits décrits d'une manière donnée. Sans accord écrit distinct entre le client et Novozymes à cet effet le présent document ne constitue pas une représentation ou garantie d'aucune sorte et est sujette à changement sans préavis.